



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protocole sanitaire dans les écoles

Question au Gouvernement n° 4672

Texte de la question

PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Annie Genevard.

Mme Annie Genevard. Monsieur le Premier ministre, nous sommes d'accord, il n'y a pas de débat : les écoles doivent accueillir les élèves autant que possible. Néanmoins, au cours de la semaine passée, la gestion de la crise sanitaire à l'école par le ministre de l'éducation nationale a été un fiasco complet.

M. Damien Abad. Bien sûr !

M. Patrick Hetzel. Calamiteux !

Mme Annie Genevard. Que dire de la méthode, quand le premier protocole sanitaire a été présenté sur un média payant, à dix-sept heures, la veille de la rentrée ? Que dire de ce protocole totalement ubuesque et intenable ? Les parents s'arrachent les cheveux. Combien ont dû quitter leur travail précipitamment pour récupérer leur enfant et le faire tester ? Combien ont dû se lancer dans le parcours du combattant, allant de pharmacie en pharmacie, lesquelles sont débordées, pour tenter de respecter vos préconisations ? Les écoliers sont traumatisés par ces tests répétés. Les conséquences scolaires et psychiques seront considérables.

Et que dire des multiples revirements de votre Gouvernement ? Depuis la rentrée, un premier protocole a été remplacé par un deuxième, puis par un troisième : tout le monde est complètement perdu. Quand allez-vous en finir avec cette improvisation permanente qui décourage professeurs, parents et élèves ? Quand allez-vous anticiper les conséquences de vos décisions avant de les imposer aux Français dans la précipitation ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Madame la députée, jusqu'à aujourd'hui, j'avais le sentiment que vous étiez dotée du sens des responsabilités. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Vives protestations sur les bancs des groupes LR, UDI-I, SOC et GDR.*) Vous avez répété des éléments de langage dont vous savez qu'ils ne sont pas exacts. (Mêmes mouvements. – Claquements de pupitres sur plusieurs bancs du groupe LR.) Les cris ne changent rien, mesdames et messieurs les députés.

M. Pierre Cordier. Apprends de tes erreurs !

M. le président. Un peu de silence, s'il vous plaît.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Vous savez très bien que le protocole est directement issu des préconisations du Haut Conseil de la santé publique, que nous avons transposées afin de garantir la sécurité sanitaire. De même, le dimanche en question, nous avons diffusé gratuitement l'ensemble des détails sur la foire aux questions du site du ministère. Répéter des choses erronées ne grandit personne ; vous avez simplement envie de faire de la polémique (*Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe LR*) à partir d'une situation de crise.

Plusieurs députés du groupe LR . Zéro !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Dans ces situations, on voit qui a le sens des responsabilités et qui cherche simplement à les exploiter. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. Michel Herbillon. Il donne des leçons, en plus !

M. le président. La parole est à Mme Annie Genevard.

Mme Annie Genevard. Monsieur le ministre, vous choisissez une posture politicienne (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR*) alors que vous devriez nous proposer une réponse dans la clarté et l'humilité. Vous ne pouvez pas rester sourd à la désorganisation complète du pays. Regardez autour de vous (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR*) : il n'y a pas une ville en France où nous n'ayons des files d'attente à la soviétique devant les pharmacies et les laboratoires de testing (Mêmes mouvements), avec des parents et des enfants très jeunes qui doivent attendre dans le froid hivernal ! Si vous ne pouvez pas apporter de réponse à cette situation, je ne sais pas lequel de nous deux manque de sens des responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SOC, GDR et FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Michel Herbillon. Un peu d'humilité !

M. le président. Un peu de calme, aussi.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Sur chacun de ces sujets, ce qui est intéressant, c'est de savoir ce qu'il aurait fallu faire d'autre que ce qui a été fait. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR, FI et GDR.*)

M. Loïc Prud'homme. Démissionnez !

M. Michel Herbillon. C'est vous qui êtes aux responsabilités !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Auriez-vous fermé les écoles la semaine dernière ? (*« Oui ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.*) La réponse est oui ? Eh, bien, les Français jugeront : vous vouliez fermer les écoles, pas nous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

Considérez-vous qu'il faille faire plus de tests ? Il y a quelques semaines, M. le député Hetzel me demandait d'en faire beaucoup plus. C'est ce que nous faisons. Avez-vous changé d'avis depuis ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Nous avons fait ce que vous réclamiez sur ce point.

M. Jean-Marie Sermier. Ministre de la pagaille !

M. Damien Abad. Vous êtes à côté !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . En troisième lieu, nous cherchons à nous adapter aux évolutions de la situation. Nous avons entendu le problème des files d'attente de la semaine dernière ; c'est précisément pour

cela que le Premier ministre a annoncé la règle des trois autotests.

M. Damien Abad. Où étiez-vous hier soir ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. C'est un soulagement pour les familles, car cela leur simplifiera la vie quotidienne en permettant aux enfants d'aller à l'école tout en assurant la sécurité sanitaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4672

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)